

La Gazette

Harnésienne

Janvier 2010 - n° 231

Le magazine d'information de la ville de Harnes

Dossier



S.S. CURIAE FEUDALIS MONAS. S. PETRI JUXTA GANDAVUM



Bonne année 2010

Harnes scintille de mille feux

Rendez-vous le 22 janvier pour les voeux du Maire

www.ville-harnes.fr



La Fête de la Lumière a illuminé le marché de Saint Nicolas

Durant trois jours, la Grand'Place a revêtu ses plus beaux atouts et scintillé de mille feux en l'honneur du marché de Saint Nicolas et de la Fête de la Lumière qui a clos ce week-end de manière flamboyante et pour le moins original.

Pour l'occasion, la ville et, en particulier, la Grand'Place s'étaient parées de décorations, d'étoiles, de guirlandes multicolores et de rideaux lumineux. Les arbres, les candélabres, l'Hôtel de ville, les églises Saint-Martin et du 21 avaient aussi enfilé leurs habits de fête aux couleurs de Noël et de fin d'année.



Le «St Nicolas Show», un spectacle de variétés au ton résolument moderne, a donné le coup d'envoi des festivités. Entre hits actuels et peluches animées, enfants et adolescents ont retrouvé un univers musical familial qu'ils ont eu le plaisir de partager avec leurs parents tout aussi conquis.



Après ce numéro qui a mis une chaude ambiance et vu l'arrivée du père Fouettard et de St Nicolas, le maire, Philippe Duquesnoy, a officiellement inauguré le marché et les deux jours de fête qui allaient suivre.

La foule nettement plus nombreuse qu'à l'habitude a envahi les allées qu'elle ne quittera plus jusqu'au dimanche soir.



Au milieu d'une cinquantaine de chalets et de cinq grands chapiteaux, trônait un magnifique carrousel de retour sur le marché pour le plus grand plaisir des plus petits.

Baignant dans de délicieuses effluves de vin chaud, de crêpes, de soupes, de croustillons, les stands alignaient leurs

trésors ; objets de décoration, bijoux, écharpes, artisanat africain, etc...

L'animation ne s'arrêtait pas là : Bally Balloon, le sculpteur sur ballons, les musiciens ambulants du Clowns Circus, Saint Nicolas et le père Fouettard, n'ont pas laissé de répit aux flâneurs, ravis de ces diversions, sans oublier les ballades en calèche et la Maison du conte où Jeanne Joliconte accueillait petits et grands pour raconter des histoires merveilleuses et tendres.

La seconde édition de la Fête de la Lumière, organisée par la municipalité et l'association «Harnes c'est vous», a été un véritable succès populaire.

Le premier magistrat l'a souligné : «La fête de la Lumière sera désormais indissociable de nos retrouvailles familiales de fin d'année».

A l'heure fixée, parents et enfants ont afflué en masse pour participer à la grande parade et ne pas manquer une miette du spectacle.

Munis des lanternes confectionnées sur le stand de l'association durant les deux jours écoulés, les familles, enfants en tête, ont défilé en un long flux lumineux aux alentours de la Grand'Place.

La foule s'est ensuite rassemblée pour admirer le lancer de ballons qui a précédé un féerique spectacle de lumière et l'embrasement du toit de la mairie.

Le final fut à la hauteur de l'événement puisque le maire a dévoilé le blason aux armoiries de la ville qui ornera désormais le fronton de l'Hôtel de ville.



Sur ce blason, véritable oeuvre d'art, conçu par l'Atelier Pygmalion, on reconnaît les signes de reconnaissance, liés à l'histoire de Harnes.

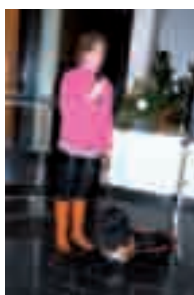
Les trois clefs symbolisent les trois villes qui formaient le comté de Harnes, en l'occurrence, Annay-sous-Lens, Harnes et Loison-sous-Lens. La couronne désigne l'autorité du comté. La crosse et la mitre d'évêque évoquent le rattachement du comté à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand en 963 jusqu'à la révolution française. Les hérons rappellent que la ville a été édifée sur des marais. Enfin, l'épée pourrait s'apparenter aux aventures chevaleresques qui ont rythmé la vie du seigneur, Michel de Harnes. Ces armoiries ont traversé le temps, les nuits et les siècles.

Où mieux que sur le fronton de la mairie ce blason pouvait-il figurer ?

4 Conseil Municipal

Témoignages 5

Angélique LOGIE



6 Echos

Pratique 11

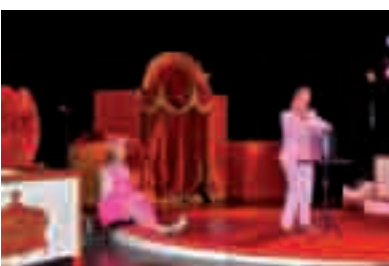
Dossier 12

Collectivités territoriales



15 Sport

Jeunesse 18



Culture 20

21 Cinéma

22 Expression politique

Edito

Madame, Mademoiselle, Monsieur,

En fin d'année, entre deux fêtes de famille et les courses, la présentation des vœux est un moment important.

Traditionnellement, en ce début début d'année, c'est le moment d'écrire ces vœux. Quoi de plus naturel que la carte de vœux ait été inventée par le père du service postal moderne, l'anglais Sir Henry Cole (1802-1882), qui confia au peintre John Calcott Horsley le soin de réaliser les premières cartes de vœux. La modernisation des services postaux, depuis notamment l'invention du premier timbre-poste en 1840, assura le succès de l'invention que nous connaissons toujours aujourd'hui.



Depuis cette invention, les vœux ne s'envoient qu'en nombre. Ils sont une occasion unique de pouvoir exprimer sa reconnaissance, son intérêt, son amitié à des contacts que la vie ne laisse pas toujours le loisir d'entretenir. La Révolution industrielle n'y a rien arrangé. Elle s'est accompagnée d'une révolution des transports et donc d'un étirement de l'espace. Les hommes se sont éloignés les uns des autres, ont quitté leur village pour gagner non la ville voisine, mais les cités lumières, Paris, Lyon, Marseille. Les hommes sont plus loin, les familles se dispersent sur l'ensemble du territoire en fonction du travail. Sur ces terres inconnues se tissent de nouveaux liens, s'élargissent et se diversifient les cercles de connaissances. Cette période de cérémonie devient alors un moment privilégié et naturel pour renouer les contacts.

Tout cela pour vous dire que cet instant privilégié que nous partageons une fois l'an m'est particulièrement cher. Cher, car c'est l'occasion de se retrouver tous ensemble autour d'un grand moment de convivialité pour revêtir le masque de Janus, dieu des portes et des commencements, dieu aux deux visages tournés, l'un vers le passé, l'autre vers l'avenir: faire la rétrospective de l'année écoulée et échanger sur les projets que nous avons pour notre territoire.

Pour ces raisons et pour tant d'autres, je vous donne rendez-vous **le vendredi 22 janvier à 19h00 au Complexe Sportif André Bigotte**, pour la présentation des vœux de la municipalité à la population.

Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes

Vice-Président de la Communauté de Lens-Liévin



N° 231 - JANVIER 2010

MENSUEL D'INFORMATION

rédaction et administration

Mairie, Grand-place, 62440 Harnes

Tél. 03.21.79.42.79

commission paritaire n° 72253

Directeur Fondateur > André Bigotte
 Directeur de publication > Philippe Duquesnoy
 Rédacteurs en chef > Lydie Warchalowski, Arnaud Sanchez
 Rédaction, conception et photos > Michèle Burny, Dominique Duez, Céline Lépillat, Tony Martins, Laurent Pichot, Arnaud Sanchez,

Impression > Imprimerie Artésienne
 rue François Jacob
 62800 Liévin
 Tél. 03.21.72.78.90



Vie Municipale

Conseil municipal du 21 DECEMBRE 2009

Feu vert pour un programme de logements et un nouveau CCAS

Même mené tambour battant, ce dernier Conseil de l'année 2009 n'a pas dérogé aux traditionnels échanges argumentés. Et s'il n'y eut sur aucune question, objet d'une opposition frontale, quelques questions rappellèrent que ce n'était, ni le lieu, ni l'heure, pour découvrir l'atmosphère de trêve des confiseurs.

Après quelques projets de mise en bouche, concernant des décisions modificatives au budget général, d'actualisation de l'amortissement des biens communaux, de revalorisation (3%) des tarifs d'occupation du domaine public ou encore d'actualisation de l'amortissement des biens communaux, adoptés tous à l'unanimité, furent abordés des points justifiant des explications plus fines, tel celui de la fixation du tarif du séjour au ski 2010. Certes pas de quoi révolutionner un Conseil, mais il ne coûtait rien d'apprendre que l'actualisation du tarif du séjour au ski, qui passe de 116 euros à 132 euros, se justifie, comme l'indique Monique Mullem, par le choix d'un accueil de 60 enfants dans un site de meilleure qualité, offrant un service plus adapté, plus sécurisé. Explication suffisante pour un accord unanime.

L'avenant au contrat stepnor, le marché de fourniture d'énergie entretien d'installation de production de chauffage, d'eau chaude sanitaire, de réchauffage d'eau de piscine et d'installation de ventilation et traitement de l'air de la piscine et des bâtiments communaux de Harnes, fut pareillement adopté.

Et on en vint à un sujet suscitant, de longue date, quelques divergences : la dérogation au repos dominical. Et si celle-ci fut accordée au terme du rapport de Jean-François KALETA, et l'ajout de la condition d'accord des organisations syndicales souhaitée par Philippe Duquesnoy. Cinq membres

votèrent contre. La Société ROMONTA B.V. (Hollande) aura si le préfet l'accorde, l'autorisation d'occuper du personnel salarié les dimanches 17, 24 et 31 janvier 2010 ainsi que le 7 février 2010 pour intervenir sur le site de la société MC CAIN.

Vente de terrain à la société Pas-de-Calais
L'Assemblée, par délibération du 28 mars 2007, avait décidé la cession de terrains situés rue de Stalingrad à la Société COOPARTOIS pour la réalisation de 14 logements. Mais, comme le justifiait Lydie Wachalowski, entre temps le dossier a évolué et la municipalité a rencontré la Société Pas-de-Calais Habitat de Lens qui propose l'implantation d'un programme de constructions neuves de 24 logements collectifs. Un programme qui, comme le rappelle l'adjointe au logement, correspond à une attente d'un public qui, d'abord tenté par l'accession à la propriété s'est vu contraint de revoir ses projets et ce tourne vers de tel programme. Ces logements seront de surcroît conçus en résidence de basse consommation énergétique. Un projet innovant avec des logements de type 2, 3 et 4. Tout cela au bord de la rue de Stalingrad, en centre-ville en somme.

Décision adoptée, mais avec 3 abstentions. Et cession du terrain de 3638 m², d'un commun accord avec la Société Pas-de-Calais Habitat, pour un prix de cession de 9000 euros par logement, soit 216.000 euros pour l'ensemble.

De plus la collectivité, s'est fait un plaisir d'annoncer avoir fait l'économie de la réalisation des travaux de VRD prévus dans le dossier initial.

Toujours dans le domaine du logement, de son amélioration, l'adjointe aux travaux a défendu l'opération « façades » proposée par la CALL, pour valoriser le cadre de vie en améliorant l'image de certains secteurs des communes de l'agglomération.

Les secteurs retenus pour sont :

Harnes secteur « Demarquette » : partie des rues Demarquette, Laurent, Robespierre, Déprez et Place Corroyer.

Harnes secteur « entrée de ville » : partie des rues du 11 novembre, Victor Hugo, du 1er mai, Saint Druon, Déprez, des fusillés, Dupont, Ferrer, Jaurès

et partie du chemin Valois.

Harnes secteur « Mangematin » : partie des rues des fusillés et Mangematin.

Harnes secteur « Voltaire » : partie des rues Voltaire, Debarge, A. France, Pasteur, du petit Moulin, du moulin pépin et des fusillés.

Harnes secteur « Dauthieu » : partie des rues des fusillés, du Maréchal Leclerc, et Goffart.

Le Conseil municipal a décidé d'apporter un soutien financier à l'opération « façades », par le biais d'une aide financière étalée sur cinq années, qui fera l'objet d'une délibération annuelle.

Toutes aides confondues, les personnes volontaires et bénéficiaires verront leur engagement couvert à près de 70%.

Un cadeau qu'il était difficile de refuser et c'est à l'unanimité que les conseillers ont donné leur accord.

Le plan d'occupation des sols revu

Maisons & Cités a contacté la mairie en vue de la construction de différents logements sociaux sur des terrains lui appartenant, chemin de la 2ème Voie. Il convenait donc de mettre en adéquation le zonage en vue du projet, ces terrains n'étant pas actuellement constructibles.

Il en a été de même pour répondre aux besoins suscités par la vétusté du CCAS et la nécessité de construire un nouveau bâtiment. Une opportunité foncière s'offrait à la ville sur une parcelle, propriété NOROXO, rue de Varsovie, contiguë à une propriété communale, à la connexion entre les quartiers Orient et Bellevue et le long de la RD 162E.

Le Conseil municipal a ainsi, malgré quatre abstentions, approuvé la révision simplifiée du POS.

D'autres questions étaient à l'ordre du jour, telles les modifications du tableau des effectifs ou l'information sur les décisions prises par le maire en vertu de l'article L.2122-22 concernant le marché de la réfection de façades au centre de restauration ou celui de la Fourniture de véhicules neufs.

Philippe DUQUESNOY, Maire reçoit le mercredi matin de 9h00 à 12h00 sur rendez-vous.

La première adjointe déléguée au logement, à l'information et à la communication - **Lydie WARCHALOWSKI** reçoit le lundi de 8h30 à 12h00 sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au sport, aux jumelages et à la vie associative - **Christian LEDUC** reçoit le lundi de 15h30 à 17h30.

L'adjointe déléguée à l'action Sociale, à la santé et à la solidarité - **Annick BOS-WITKOWSKI** reçoit le lundi de 14h00 à 16h30 sur rendez-vous.

L'adjoint délégué aux finances et aux affaires générales - **Dominique MOREL** reçoit le mardi de 14h00 à 16h00 et sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à l'urbanisme et aux travaux - **Henri LEMBERSKI** reçoit le jeudi de 15h00 à 17h00 et sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la petite enfance, à la jeunesse et aux politiques éducatives - **Monique MULLEM** reçoit le vendredi de 10h00 à 12h00 sur rendez-vous.

L'adjointe déléguée à la culture, aux fêtes et aux cérémonies - **Josette PASSEL** reçoit le vendredi de 15h00 à 17h00 et sur rendez-vous.

L'adjoint délégué à la politique de la ville et à la tranquillité publique - **Patrice WICHLACZ** reçoit le jeudi et le vendredi à partir de 18h sur rendez-vous.

Le conseiller municipal délégué à l'environnement - **Michel FROIDURE** reçoit le

samedi matin de 11h à 12h sur rendez-vous.

L'adjoint délégué au développement économique et commercial - **Jean-François KALETA** reçoit désormais uniquement sur rendez-vous.

La conciliatrice de justice - **Annick POLI** reçoit les 13 et 27 janvier de 9h00 à 12h00

HORAIRE D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

La mairie est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00. Une permanence pour l'Etat civil a lieu le samedi de 11h00 à 12h00. Fermée le dimanche.



ANGÉLIQUE LOGIE

Avec Djakie, chien guide d'aveugles, une nouvelle vie pour Angélique Logie



Début décembre, la municipalité a organisé une réception en l'honneur d'Angélique Logie, Harnésienne âgée de 33 ans et malvoyante de naissance, et de l'association «*Chiens Guides d'Aveugles – Centre Paul Corteville de Roncq*» qui lui a remis Djakie, jeune labrador femelle noir d'un an et neuf mois avec qui la jeune femme a retrouvé sa liberté de mouvement.

Le maire, Philippe Duquesnoy, et l'assistance, très émus, ont entendu plusieurs témoignages dont celui de Véronique Vangansbeke, administratrice du centre, elle-même non voyante, mais, ce sont sans nul doute les paroles d'Angélique qui dit de sa chienne «*C'est de la gaieté et du bonheur retrouvés dans la maison. Pour ma famille, la confiance est revenue car elle assure mon autonomie et ma sécurité*» qui ont le plus troublé les invités.

Djakie est le premier chien guide d'Angélique et, depuis maintenant trois mois qu'il est arrivé dans sa vie, les mots ne sont pas assez forts pour décrire les liens qui les unissent déjà.

Mais, qu'est ce qui a motivé cette démarche?

«*J'étais renfermée sur moi-même, isolée. A la suite d'un accident au cours duquel j'ai provoqué la chute d'une petite fille, j'ai pris conscience qu'il me fallait réagir pour mes propres enfants, une fille et un garçon encore jeunes et mon mari*».

Soutenue et encouragée par son entourage, Angélique prend contact avec l'association des «*Chiens Guides d'Aveugles*». Sa demande est acceptée et la jeune femme se trouve... une autre famille!



«*Durant les deux années qui ont précédé l'arrivée de Djakie, j'ai rencontré au sein de l'association des gens formidables aussi bien à l'école du centre que parmi les familles d'accueil et les éducateurs. A l'école, on apprend l'entraide et l'affection et je remercie tout particulièrement Stéphanie, l'éducatrice de Djakie qui lui a appris son métier, et Monsieur et*

Madame Lefèvre, sa famille d'accueil qui l'a initié à l'obéissance et au savoir-vivre. Je suis d'ailleurs restée en excellents rapports avec toutes ces personnes».



Comme c'est la règle, l'animal et sa maîtresse continuent d'être suivis régulièrement par un éducateur et ce jusqu'à la retraite de Djakie. Angélique n'y songe pas encore : «*C'est encore loin, dans une dizaine d'années, et, à ce moment là, j'espère le garder près de moi pour qu'il vieillisse tranquillement. Sinon, quand cela n'est pas possible, les chiens guides finissent leur vie dans des familles d'accueil où ils sont choyés et entourés*».

Alors, heureuse Angélique ?

«*Très, je suis redevenue libre et autonome. Djakie est un soleil dans la maison, très concentré quand il «travaille» et, autrement, il est comme un chien normal, joueur et adorable avec les enfants. Il est devenu la mascotte des Harnésiens*».

L'association du centre Paul Corteville éduque depuis plus de cinquante ans des chiens pour qu'ils deviennent les guides des personnes déficientes visuelles qui en font la demande. La remise de l'animal et le suivi de l'équipe chien/mal ou non voyant sont assurés gratuitement.

L'association ne vit que de dons et de legs des particuliers, et d'actions entreprises à son profit.

Renseignements : centre Paul Corteville - 295 rue de Lille – 59223 Roncq

Tél : 03 20 68 59 62

Site : www.chien-guide.org

E-mail : corteville@chien-guide.org

Bienvenue à l'école de conduite «Kiroul»



Mademoiselle Godart vous accueille au sein de son école de conduite les lundis et mercredis de 18h15 à 20h00 et le samedi de 14h à 16h pour les séances de code et les permanences.

Cette école de conduite familiale met l'accent sur un suivi personnalisé des élèves afin d'obtenir des résultats satisfaisants lors des examens.

Les corrections sont assurées par la monitrice qui veille à ce que les élèves aient assimilé les points essentiels vus au cours de la séance de code.

Contact : Mademoiselle Godart
Téléphone : 06 59 32 26 68 ou 03 21 43 09 65
Adresse : 6 Grand' Place à Harnes.

A la cité d'Orient, une exposition sous le signe de la convivialité



A la salle Préseau, le club féminin de la cité d'Orient a présenté son exposition de travaux manuels de fin d'année aux amis et aux élus, toujours admiratifs devant les jolies poupées en tricot, les coussins colorés, les écharpes, etc...

Le «fait main» a toujours du succès comme les pâtisseries confectionnées par ces dames dont le talent n'a d'égal que l'accueil et la générosité. Une partie des bénéfices réalisés durant ces journées sera en effet reversée à une œuvre caritative.

Le club se réunit tous les mardis après-midi à la salle Préseau. N'hésitez pas à franchir le pas.

Bienvenue à Cupidon



Madame Ulte, gérante de la boutique Cupidon, spécialisée dans le prêt à porter masculin, propose un espace chemiserie ainsi que des costumes de ville et de cérémonie. Ces derniers peuvent être réalisés sur mesure ou demie-mesure. Vous pourrez également trouver cravates, ceintures et gilets pour accompagner votre tenue.

La boutique est ouverte du mardi au vendredi de 10h à 12h et de 14h à 19h, ainsi que le samedi de 10h à 19h sans interruption.

Contact : Madame Ulte
Téléphone : 06 16 32 85 20
Adresse : 10 rue du 11 Novembre à Harnes.

Les plus de 80 ans fêtent Noël

Les personnes âgées de plus de 80 ans ont également été gâtées par les membres du CCAS à l'occasion des fêtes de fin d'année.



Dans les différentes salles de la commune, les membres du CCAS leur ont distribué à tous un chéquier de 25 euros, à utiliser chez les commerçants de l'UCAH, ainsi qu'un multi-opener.



Les résidents du foyer Croizat n'ont pas été oubliés dans cette distribution puisqu'ils ont eux aussi reçu un chéquier.

Ces remises ont été suivies d'un café et d'une dégustation de pâtisseries.

Nouvelle garde-robe pour les agents de la ville



Les agents d'entretien des écoles et les ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés des Ecoles Maternelles) ainsi que le personnel de restauration ont eu droit à un beau cadeau de fin d'année puisqu'ils ont reçu une nouvelle tenue de travail complète.



Josette Passel et Dominique Morel, adjoints au Maire, ont eu le plaisir de leur remettre cet équipement, composé de deux blouses, deux pantalons et une paire de chaussures.



Le choix des nouvelles tenues s'est fait en concertation avec les agents qui ont donné leur avis sur la couleur et l'esthétique du vêtement. Le résultat est plutôt réussi et les tenues seyantes.

Une nouvelle présidente chez les DDEN



L'assemblée générale des Délégués Départementaux de l'Education Nationale (DDEN) s'est déroulée dans la salle du conseil de l'Hôtel de ville en présence du maire, Philippe Duquesnoy.

Josée Delvallez a été élue présidente de l'association. Elle prend ainsi la relève d'André Legrain, occupé par de nombreuses autres tâches.

Avant de passer à l'ordre du jour, le groupe a eu le plaisir d'accueillir deux nouvelles adhérentes : Sonia Andryjewski et Blandine Ducourant. Les délégués ont revu leur répartition dans les différentes écoles pour les visites et les conseils de classe auxquels le maire assistera dans la mesure du possible. Lors des visites, les DDEN peuvent également demander à voir les cantines.

Au programme 2010, il a aussi été question des enquêtes sur l'accueil périscolaire et préscolaire à remettre aux directeurs, de l'assemblée générale de la circonscription qui se déroulera à Billy Berclau, du renouvellement quadriennal du bureau.

En conclusion, le maire a parlé du projet de construction d'un restaurant scolaire que pourraient utiliser les écoles Pasteur, Curie et Anatole France.

Dans l'immédiat, après les gros travaux déjà effectués dans les écoles cet été, il est urgent de réaménager le dortoir de la maternelle Émile Zola. La municipalité a déjà sollicité des subventions au DGE.

Réception de travaux des 3 dernières tranches d'aménagement de la rue de Varsovie



Le mardi 15 décembre, Monsieur le Maire, en présence de l'entreprise Broutin de Harnes, représentée par Monsieur Patrice Ghislain et Monsieur Jean-Paul Bérenger, de l'entreprise Poteaux de Thélus, représentée par Monsieur Debarros et Monsieur Verdin, du Bureau d'étude REVAL de Calonne Ricouart, représentée par Monsieur Franck WARNIER, a procédé à la réception de travaux des 3 dernières tranches d'aménagement de la rue de Varsovie.

Le projet était très ambitieux, compte tenu de l'importance des travaux. En effet, l'ensemble de la structure de chaussée a été rénové, la création de trottoirs suffisamment large pour le confort des piétons.

Bien entendu, le stationnement n'a pas été oublié et les aménagements de sécurité tout comme la rénovation de l'éclairage public ont amélioré la qualité du projet.

Enfin, les réseaux aériens inesthétiques ont été enterrés et c'est maintenant une voie sans câbles disgracieux.

La Commune a investi plus d'un million d'euros dans ces travaux depuis 2008.

Les conseils de quartier reprennent du service

Courant décembre, les quatre conseils de quartier, la Souchez, du Grand Moulin, de la Gaillette et de la Source, se sont réunis dans les différentes salles de la commune, en présence du maire et des collègues d'élus.



En préambule, les équipes d'animation ont fait le point sur les questions et les sollicitations soulevées lors des premiers conseils de quartier qui avaient eu lieu avant les vacances d'été et se sont efforcées d'y répondre le mieux possible.



A l'ordre du jour de ces réunions, il a souvent été question de problèmes liés à la sécurité routière, à la vitesse, au stationnement, à l'incivisme, aux nuisances sonores.

Chacun a fait part de ses réclamations mais aussi de ses idées et de ses projets pour renforcer le lien social et améliorer la vie de quartier.

Une fin d'année bien remplie

Après une dernière soirée dansante très réussie au profit des amis du Burkina Faso, l'équipe de l'association Harnes Kabouda s'est occupée d'envoyer le container de fin d'année, bien rempli comme à l'accoutumée de vêtements, couvertures, matériel scolaire, outils, jouets, colis de parrainage, etc...

A cette occasion, l'association remercie tous les généreux donateurs qui répondent toujours présents lors des collectes.

L'Union Commerciale est motivée pour 2010

C'est à la salle du Grand Moulin que s'est déroulée l'assemblée générale de l'UCAH (Union Commerciale et Artisanale Harnésienne), en présence de Jean-François Kaleta, adjoint au développement économique et commercial.



Créée il y a deux ans, la jeune association, qui compte 51 adhérents, est plus que jamais à l'oeuvre pour dynamiser le commerce local et, en ce sens, multiplier les animations à travers la ville.

Après avoir présenté le logo 2010 (le même qu'en 2009 mais sur fond rouge), Marie-Françoise Berre, la présidente, a rappelé les réalisations mises en place par l'UCAH durant l'année écoulée.

Citons entre autres : un loto, la foire d'Automne, les opérations « Anciens francs » et chèque service, la journée de la femme, le salon du mariage...

En décembre dernier, les commerçants de l'UCAH ont pris part activement au marché de Saint Nicolas, proposant en prime sous leur chapiteau un concours de dessin pour les enfants et une tombola. Ils ont aussi organisé un grand jeu dans les magasins durant le mois sur le thème « Méfiez-vous des contrefaçons ».

Ces opérations avaient été annoncées dans un journal, spécialement édité par l'association, en partenariat avec la municipalité.

Au nombre des projets 2010, les idées ne manquent pas et plusieurs actions sont d'ores et déjà programmées : les « tickets à gratter » pour la Saint Valentin, un salon du mariage en février, une exposition canine, la foire d'Automne qui est reconduite et sûrement une braderie.

L'année nouvelle s'annonce donc chargée pour les adhérents de l'Union Commerciale, bien décidés à poursuivre leurs efforts pour satisfaire la population et participer pleinement à la vie de la cité.



Sainte Barbe chez les sapeurs-pompiers : remise de médailles et de galons

La réception de Sainte-Barbe des sapeurs-pompiers s'est déroulée à la salle Bigotte en présence du colonel Houx, des élus et chefs de centres environnants et des représentants du conseil municipal.



Dans son discours, le lieutenant, Nicolas Galand qui, depuis un an, dirige la caserne en remplacement du commandant Chirol appelé à d'autres responsabilités, a insisté sur deux points essentiels : la construction du nouveau centre de secours et le recrutement en hausse des sapeurs-pompiers.

Les sapeurs-pompiers harnésiens qui interviennent sur Annay-sous-Lens, Pont à Vendin, Estevelles, Harnes, une partie de Courrières et de Fouquières, ont réalisé en 2009, au dernier bilan, 1750 interventions (75% à secours à personne et 20% incendie).

Le centre compte 14 professionnels, dont 5 recrutés en 2009, et 32 volontaires. Une quinzaine de nouveaux volontaires, actuellement en formation, viendront prochainement renforcer l'équipe. Ce recrutement devrait se poursuivre avec l'ouverture du nouveau centre de secours qui pourrait être opérationnel en avril 2010.

Au nom de la municipalité, Patrice Wichlacz, adjoint en charge de la politique de la ville et de la tranquillité publique, a assuré l'équipe de tout son soutien et de sa confiance pour poursuivre la mission du commandant Chirol et veiller sur la population.



Remise de distinctions :

Médaille d'honneur des sapeurs-pompiers du Ministère de l'Intérieur échelon Argent pour 20 années d'ancienneté : adjudant-chef David Vereecken.

Médaille d'Argent de l'Union Départementale des sapeurs-pompiers du Pas-de-Calais : caporal Patrick Markowski

Médailles de Bronze de l'Union Départementale pour 10 ans de service : caporal-chef Marceau Givers, sapeur Franck Cauvin, sapeur Julien Gaide, sapeur Nicolas Morin.

Remise de galons :

Est élevé à la distinction d'adjudant-chef : adjudant David Vereecken

Est élevé à la distinction de caporal-chef : caporal Matthieu Caudron

Sont promus dans le grade de caporal : sapeur Patrick Markowski, sapeur Arnaud Sombret.



Vive Sainte Barbe et Saint Eloi



Dans de nombreux clubs de la ville, on a fêté Sainte Barbe et Saint Eloi, une tradition bien ancrée dans le pays minier et un hommage « aux gueules noires ».

Ainsi, le club du Grand Moulin avait invité les autres associations du troisième âge de la commune, cité d'Orient, Bellevue, Croizat, Kurjer, à partager un délicieux repas.

Henri Lemberski, au nom de la municipalité, est passé souhaiter un bon appétit à l'assemblée.

Au musée de la Mine, c'est le briquet du mineur « comme autrefois », préparé par Fernande et André Legrain, que les amis ont partagé avec le maire et son adjoint, Jean-François Kaleta, dans une ambiance simple et conviviale.



Les médaillés du travail ont fêté la Ste Barbe

C'est dans une ambiance chaleureuse et autour d'un repas fraternel que les médaillés du travail de Harnes ont réuni 220 convives à leur traditionnel repas de la Sainte Barbe qui a eu lieu le dimanche 29 Novembre à la salle des fêtes.

Tous ont promis d'être présents l'année prochaine, le 28 Novembre 2010!



L'amicale des communaux fête Noël

Samedi 19 décembre, au complexe Sportif A. Bigotte, l'amicale des communaux a célébré Noël.

Organisée par la ville et l'amicale, la soirée a réuni 350 convives autour d'un repas, mais également d'animations.

Petits et grands ont donc eu la chance d'assister à des spectacles. Les enfants ont pu admirer des ombres chinoises et un magicien, tandis que les adultes assistaient à un spectacle de transformistes.



Les enfants se sont également vus remettre un cadeau par le père Noël qui s'était déplacé pour l'occasion.

Nouvelle législation concernant les chiens dangereux

L'Etat a mis en place une nouvelle législation concernant les chiens dangereux de 1^{ère} et 2^{ème} catégories qui sera applicable avant le 31 décembre 2009.

Celle-ci permet de faire une évaluation comportementale du chien et du propriétaire. Le chien doit alors être amené chez un vétérinaire agréé par la préfecture (liste disponible en mairie ou à la police municipale) et le propriétaire doit être suivi par un moniteur canin, afin d'effectuer une formation de 7h, renouvelable selon le niveau du chien.

Cette formation a un coût : 150 euros concernant l'animal et celle concernant les maîtres est variable.

Les propriétaires sont tenus de déclarer chaque année l'assurance et les vaccins antirabiques qui doivent être mis à jour. De même si le chien décède, il est important d'en informer la commune.

Si les maîtres ne déclarent pas leurs chiens, ils seront alors verbalisés de 3750 euros, auxquels viendront s'ajouter une sanction d'emprisonnement de trois mois si l'attestation d'aptitude délivrée par une personne agréée n'est pas faite.

De plus, les propriétaires se verront également confisquer leur animal pour être euthanasié.

A savoir que si les chiens de 1^{ère} classe (pit-bull et tosa) ne sont pas stérilisés, muselés et attachés, il y aura également une sanction.

Une année fertile aux Jardins Familiaux

C'est en présence d'Annick Bos et d'Henri Lemberski, adjoints au maire, que l'association "Les Jardins Familiaux" a tenu son assemblée générale de fin de saison à la salle des Fêtes.



Avec seize jardiniers et autant de lopins de terre cultivés, l'association fonctionne au complet avec toujours la même motivation : faire partager sa passion du jardinage et des bons légumes cultivés naturellement.

A cela, il faut ajouter une ambiance très conviviale et le plaisir de partager conseils et astuces.

A l'issue de la réunion, Francis Krzyzosiak, le président, a été reconduit dans ses fonctions.

Auparavant, les amis, aussi très impliqués dans la vie de la commune, ont défini leurs objectifs pour l'année 2010, à savoir : un bal de printemps en mars et un d'automne en septembre, un marché aux fleurs en mai. Les jardiniers seront bien sûr de la partie pour «Les Racines et les Hommes», version 2010, et le prochain marché de Saint Nicolas.

Un beau Noël au Collectif Solidarité

Pour fêter Noël, les membres du Collectif Solidarité, présidé par Yvan Chrétien, ont accueilli à la salle LCR une quarantaine d'enfants des familles suivies par l'association.



En partenariat avec le FPH (Fonds de Participation des Habitants), un copieux goûter leur a été servi avant le spectacle clownesque sur le thème «Le monde de Zalie».

L'artiste régionale, Lisa Lemaire, a présenté quelques tours pendables et très drôles qui ont beaucoup fait rire l'assistance parmi laquelle le maire et ses adjoints.

Mais c'est bien sûr le Père Noël chargé de cadeaux, offerts par le Collectif et le CCAS, qui a obtenu le plus grand succès de popularité parmi les plus jeunes.

Inscriptions scolaires pour la rentrée 2010/2011

Afin d'avoir de réelles prévisions sur les effectifs des écoles pour la rentrée 2010-2011 (fermeture/ouverture), **les dates de pré-inscriptions ont été avancées.**

Les parents qui ont un enfant né en 2008 sont priés de se rendre au service des Affaires Scolaires afin de compléter le certificat de pré-inscription pour la rentrée 2010-2011.

Ramassage des feuilles mortes

La municipalité tient à rappeler que le ramassage des feuilles mortes sur les trottoirs est à la charge des riverains. De même pour le désherbage et le déneigement.

Bien que la ville déploie des engins pour nettoyer la voirie, nous comptons sur chacun d'entre vous pour que votre ville reste propre.

Installation des piquets amovibles rue A. France

Des poteaux amovibles sont désormais installés rue Anatole France les jours de marchés.

En effet, le stationnement des voitures dans cette rue rendait difficile le passage du bus.

Espoir banlieues

Dans le cadre de la Politique de la ville «espoir banlieues» pour les jeunes domiciliés dans les quartiers Bellevue et Orient à Harnes, ayant moins de 26 ans et non inscrits au CIVIS ; le groupe Instep, ID Formation, VARE et ADIE propose un accompagnement personnalisé vers l'emploi, la formation qualifiante ou la création d'entreprise (aide financière possible).

Pour tout renseignement, une réunion d'information aura lieu **le 13 janvier 2010 à 14h**, salle Préseau, Cité d'Orient à Harnes. Contact : 03 21 44 05 64

Etat civil

NAISSANCES

Zoé MALOLEPSZY, née le 25 novembre 2009 - **Cyrielle MAKOWSKI**, née le 29 novembre 2009 - **Louka BRACHET**, né le 10 décembre 2009 - **Enysse PUHSE**, née le 20 novembre 2009 - **Elsa BERNARD**, née le 20 novembre 2009 - **Kendra LEBORGNE**, née le 21 novembre 2009 - **Lilou ANDRZEJAK**, née le 21 novembre 2009 - **Mathéo MOUVEAU**, né le 26 novembre 2009 - Gauthier FONTAINE, né le 28 novembre 2009 - **Léna BOULIEZ**, née le 14 décembre 2009 - **Luna MARY**, née le 14 décembre.

DÉCÈS

Jean PROYART, 76 ans - **Henri JANKOWIAK**, 57 ans - **Jean BISSIER**, 86 ans - **Louis BÉCUE**, 90 ans - **Marie VIÉRIK** veuve de **Arthur FLOUREZ**, 78 ans - **Odette BAILLIEZ** veuve de **Paul CARRON**, 63 ans - **Marie-Rose WOSKOWIAK** épouse de Henri KAPERNA, 62 ans - **Hélène PUDELKIEWICZ** veuve de Félix GLIWINSKI, 86 ans - **Lucette MASCLEF** épouse Jacques LEROY, 87 ans.

MARIAGES

Vendredi 18 décembre 2009 : Eric SAINT-MACHIN et Nathalie CONDETTE,

Samedi 19 décembre 2009 : Roger CLIN et Peggy DARQUES,

Samedi 26 décembre 2009 : Philippe ANTOINE et Nicole DURON

GALA DE DANSE CLASSIQUE CONTEMPORAINE

Le 23 janvier 2010, l'association «Etoile, Ballet, Comédie» d'Avion organise un gala de danse classique contemporaine au Prévert.

Infos et réservations : M. SARRASARIN au 06 09 09 43 09

MEDICINE CHINOISE



Le jeudi 28 janvier 2010, à 18 heures 30, à la salle des Fêtes, se tiendra une réunion d'information animée par Laurence Dumont.

Au regard de la médecine chinoise, Laurence vous expliquera comment le mal-être se crée et comment l'équilibre et la santé peuvent être retrouvés de façon naturelle.

Le prix d'entrée a été fixé à 5 euros.

Les bénéfices seront reversés à l'association Harnes Kabouda

DISTRIBUTION DES GRAINES ET PLANTS

L'association des amateurs de jardins des régions de Oignies et d'Hénin-Beaumont mettent à la disposition des harnésiens des graines et plants **le 10 Février 2010, salle Joliot Curie, de 9h à 15h.**

Pour tout renseignement, contactez M. Hainaut Alexandre, Vice-Président, au 03 21 75 13 14

REPAS DES DONNEURS DE SANG

Le repas des donneurs de sang aura lieu le **21 Février 2010**, salle Kraska, à 12h.

Prix : 25 euros pour les adultes. 12 euros pour les enfants de moins de 12 ans.

Réservations : Contactez Charline Drazdzynski, secrétaire de l'amicale, au 03 21 76 97 79

Dossier

Les collectivités territoriales

A ce jour, il ne reste plus que les collectivités territoriales pour porter la contradiction aux projets gouvernementaux.

En imposant les lois de recentralisation, le gouvernement et son chef ne veulent pas simplement fragiliser les communes, les départements et les régions, ils veulent les soumettre.

La révolte contre la régression territoriale menée par le Président de la République est partagée par des élus de toute sensibilité.

Lors du Conseil Municipal du 9 novembre, les élus harnésiens ont adopté un vœu dénonçant la tentation jacobine du Président et *«affirmant son attachement indéfectible à la décentralisation, conçue comme la possibilité pour des conseils démocratiquement élus au plus près des besoins des concitoyens de mener les projets d'intérêt public local qu'ils ont librement identifiés».*

Effectivement, une régression sans précédent des services publics locaux est en train de se profiler, à tel point que la privatisation de la Poste n'est rien à côté de ce qui se prépare.

La suppression de la clause générale de compétence pour le Conseil Général et le Conseil Régional, c'est-à-dire leur possibilité d'intervenir dans tous les domaines, entraînera le désengagement de ces deux institutions notamment dans le domaine culturel, sportif et associatif de façon générale. En effet, ils seront interdits d'accompagner les municipalités comme ils le font depuis de si nombreuses années au profit du développement du territoire, d'autant que la ville de Harnes, par exemple, devrait financer le projet local à hauteur de 50%. Avec une telle exigence, le projet de salle régionale n'aurait jamais été envisagé.

Vous comprendrez pourquoi votre Conseil Municipal a formulé *«le vœu que le département et la région puissent continuer à apporter librement, dans le cadre de la solidarité territoriale, une contribution indispensable au financement des équipements et des projets municipaux».*

Une régression anti-démocratique

Avec la fusion des conseils généraux et des conseils régionaux, c'est une nouvelle fois un scrutin partisan et anti-démocratique au profit du parti au pouvoir qui est préféré. Rappelons que le nouveau découpage des circonscriptions législatives profitera à la droite puisqu'il ne lui suffira que de 48,1% des voix pour obtenir une majorité à l'Assemblée nationale contre 51,5% à la gauche.

Le scrutin à un tour envisagé pour les futures élections territoriales, qui remplaceront les élections cantonales et régionales à partir de 2014, est particulièrement favorable au parti du Président, forte au premier tour mais sans réserve de voix au second tour pour lui permettre d'avoir une majorité absolue. Ainsi si ce mode de scrutin avait été appliqué en 2008, 10% des résultats auraient été inversés et dans 90% de ces cas, au profit de l'UMP.

Contrairement à la droite rassemblée, le rassemblement de l'opposition ne sera pas envisageable puisqu'il est prévu que 20% des sièges soient distribués à la proportionnelle, à condition d'avoir des candidats dans 50% des cantons. Or de petits partis seront tentés de présenter autant de candidats que possible afin de pouvoir émarger à la proportionnelle.

Evidemment, ce scrutin est hostile à la parité hommes-femmes et fera reculer la place des femmes en politique. Pour les élections de mars 2010 comme pour celles de 2004, c'est un scrutin par liste à la proportionnelle, alternant femmes et hommes dans leur composition, qui permettra ainsi à un élu sur deux d'être une élue. Avec des scrutins uninominaux, la parité n'est plus qu'un lointain objectif. A titre d'exemple, seules 12% des conseillers généraux sont des femmes.

TERRIT

EN DA

Quand l'opposition demande au Secrétaire d'Etat quelle sera la place des femmes, sa rapidité à répondre ne dément pas sa sincérité : «*elles pourront être suppléantes*». Ce pourrait être drôle, si ce n'était pas tragique.

Une régression démagogique

Le remplacement des conseillers généraux et des conseillers régionaux par des conseillers territoriaux n'a pas d'autres vocations que de soutenir l'idée qu'il y a trop d'élus, et qu'évidemment ils dépensent trop ! Mais combien d'élus sont bénévoles ? Combien ont décidé de baisser leur indemnisation comme à Harnes

en reversant le tiers de celle-ci au CCAS ? La diminution du nombre d'élus n'impactera que 0,02% des budgets concernés. Une goutte d'eau financière pour un océan de démagogie. Vos élus sont dévoués au bien public et la décentralisation,

la démocratie locale sont au service des citoyens.

Par contre, combien coûtera aux contribuables la création des Métropoles et des Villes Nouvelles, deux échelons supplémentaires, caractéristiques de décisions prises plus loin des territoires et des populations, caractéristiques de la confusion entretenue par le gouvernement.

Une régression financière et fiscale

Si les projets gouvernementaux sont menés à bien pour «*réduire significativement la charge financière pesant sur le tissu économique local, sans que cela pèse sur les ressources des collectivités*» avec la suppression de la Taxe Professionnelle, les ménages devront payer entre 68% et 73% des impôts locaux contre 49 aujourd'hui. Ce qui est une détérioration significative du pouvoir d'achat des ménages.

Dans le même temps, les dotations de l'Etat aux collectivités locales n'augmenteront en 2010 que de 0,6% alors que le panier du maire ou du Président du Conseil Général va augmenter de plus de 3%. Rappelons que les collectivités territoriales sont les principaux artisans de l'investissement public avec près de 73% des investissements

Une explication à tout cela : Monsieur le Président a abandonné 5 milliards d'euros sur l'autel de la suppression de la taxe professionnelle, un cadeau à toutes les entreprises qui n'en avait pas forcément besoin. Il s'attaque maintenant à celles des villes, des départements et des régions.

Pour nos enfants, ce seront moins de financements pour nos écoles, nos collèges et nos lycées. Pour nos aînés, ce sera moins d'accompagnement du grand-âge et de la dépendance. Pour nos entreprises et nos emplois, moins de soutien face à la mondialisation.

A.S



Avec Dominique Dupilet, je signe
100% DÉPARTEMENT. LA PÉTITION www.pasdecalais.fr

Ville Internet 2010: la ville de Harnes labellisée 3 @



La ville fut primée lors de l'édition 2009 par 2 @ pour sa politique numérique. Cette année, l'envie de relever le défi et de progresser se faisait sentir. L'implication de notre municipalité dans le développement d'Internet a été récompensée puisque Harnes s'est vue décerner un troisième arobase pour sa politique active vers les nouvelles technologies. Et ne comptant pas s'arrêter là, la ville a déjà pris le parti de se représenter l'année prochaine.

L'association Villes Internet a pour objectif de promouvoir et d'accompagner le développement des usages de l'Internet citoyen public et local. À travers ses différentes actions, elle anime un réseau d'élus et d'agents de collectivités, qui contribuent à valoriser les initiatives des villes et villages.

Depuis 1999, l'association Villes Internet remet chaque année son label aux communes qui ont mis en œuvre une politique significative en matière de démocratisation des Technologies de l'Information et de la Communication et de leurs usages citoyens.

En 2008, notre ville venant de lancer son nouveau site internet www.ville-harnes.fr s'était inscrite pour la première fois dans le cadre de cette labellisation et avait obtenu 2 @. Depuis le site est devenu une référence pour l'e-administration (possibilité de solliciter les services municipaux pour réserver la cantine, demander la copie d'un acte d'état civil, réserver une salle...). Une boîte électronique pre-nom.nom@ville-harnes est à la disposition de tous les habitants.

Depuis, les initiatives sont nombreuses pour renforcer le développement des nouvelles technologies. Les agents, mais également les élus, ont été formés par l'intermédiaire de Cliss XXI, société d'économie sociale et solidaire et hébergeur du site internet de la ville, afin de mettre en place un réseau de contributeurs pour son site internet. Les logiciels libres sont systématiquement préférés aux autres programmes.

Une télévision numérique a été développée : Harnes TV. Elle reprend les reportages de Télégothelle consacrés à la ville de Harnes, reportages que vous pourrez revoir en boucle.

La ville bénéficie également d'une page Facebook qui rassemble plus de 500 harnésiens et leurs permet de recevoir des invitations aux différentes manifestations municipales. On retrouve également sur le site Allociné la programmation cinématographique de la ville qui bénéficie par ailleurs d'une newsletter.

ter le fond disponible. Les Harnésiens ont désormais la possibilité de réserver les ouvrages souhaités.

50 000 euros ont été investis en janvier pour équiper les écoles primaires de classes mobiles avec 10 PC par site. Les écoles maternelles seront également équipées dans les toutes prochaines semaines.

Deux ordinateurs adaptés aux personnes âgées furent installés au Foyer des Personnes Âgées et au Centre Communal d'Action Sociale pour garder le contact avec les parents et les grands-parents.

Dispositif remarqué, la ville a développé l'e-démocratie grâce aux formulaires de contact et de prises de rendez-vous mais surtout avec «*Tchat avec un élu*» permettant aux citoyens d'interroger un élu sur les affaires relatives à sa délégation.

Le passage à l'ère bimédia entre le site internet et la Gazette harnésienne favorise les passerelles entre nos outils de communication municipaux et permet de mettre l'actualité au cœur de notre site internet.



La performance de la ville avec ces 3@ est d'autant plus importante au regard de la taille de la ville, qui se retrouve avec des villes labellisées 3@ nettement plus peuplées (Annecy, Armentières, Dijon, Loos, Puteaux, Roubaix, Strasbourg ou Tours).

Philippe DUQUESNOY a déterminé plusieurs perspectives de travail : l'encouragement au développement de la nébuleuse harnésienne en aidant les associations locales.

Les écoles élémentaires auront progressivement chacune leur site internet. L'école Henri Barbusse sera pilote en la matière.

L'implantation d'un nouvel Etablissement Public Numérique, à l'instar du PIJ, est à l'étude. Quant au développement du haut et du très haut débit, un cabinet d'études a été missionné par la CommunAupole de Lens-Liévin pour que chacun ait un accès puissant à internet.

Le Comité Départemental de Natation récompense ses sportifs



A la salle Bella Mandel, ce ne sont pas moins de 24 clubs qui ont participé à l'assemblée de fin d'année du Comité Départemental de Natation, présidé par Jean-Paul Vidor.

Christian Leduc, adjoint chargé des sports, particulièrement impliqué puisqu'à l'origine du développement local de la discipline, représentait la commune.

La Fédération regroupe plusieurs sections à savoir : la natation synchronisée, le water-polo et la natation sportive. Le Sport Nautique Harnésien, présidé par Patrick Klein, est l'un des rares clubs à développer deux activités.

La natation est une discipline en pleine expansion. En dix années, sur le plan départemental, le nombre des licenciés est passé de 3 405 à 5 467.

Dans son rapport moral, le président a annoncé que le dernier investissement du comité, un système de chronométrage électronique, avait fait ses preuves lors du premier meeting national de Berck et donnait entière satisfaction.

A l'issue de la réunion, une vingtaine de nageurs ont été mis à l'honneur pour leurs brillantes performances lors des différents championnats de France.

Blandine Tantart du SNH a été distinguée pour sa participation au championnat de France benjamins.

Benjamin, espoir de la boxe

Après avoir décroché le titre de champion du Pas-de-Calais à Auxi-le-Château, le jeune espoir carvinois Benjamin Fisher, aux performances prometteuses, décroche le titre des Flandres à Liévin.

Il se prépare désormais pour le championnat de France.



Sport



Tout sport avec l'association Gym senior



Depuis quelque temps, de nombreuses campagnes publicitaires incitent les seniors « à bouger » et à faire un peu de sport régulièrement.

Il faut dire qu'en France, 16% de la population a plus de 65 ans. Qu'ils soient jeunes retraités ou personnes âgées, tous souhaitent rester le plus longtemps possible en pleine forme.

L'association Gym senior, présidée par Karl Jarroux, compte près de 400 adhérents qu'elle s'efforce de garder en bonne condition physique et morale. Les deux éducateurs sportifs, William Ferreira et Clément Godefroy, interviennent sur une vingtaine de communes de la région dont Harnes (au foyer Croizat et à la salle Préseau) pour proposer des activités sportives qui vont du renforcement musculaire, en passant par l'entraînement cardio-vasculaire, l'équilibre et la mémoire, le tout dans une ambiance très conviviale.

Un plus sur Harnes où le CCAS, suite à un appel à projet avec la CRAM, finance en grande partie le prix de la séance.

L'association, qui remporte un franc succès, a organisé son assemblée générale annuelle à la salle des Fêtes de Carvin, en présence d'un très nombreux public.

Il a été question des manifestations à venir qui, en dehors des séances de gym, jalonnent la saison sportive. Elles sont mises en place à la demande des adhérents qui sont heureux de se retrouver pour partager de bons moments.

Au programme, on peut, dès à présent, noter : un thé dansant en mars, un séjour sportif en Corse en mai, une journée au parc de Marquenterre, un barbecue champêtre...

Contact : 06 21 88 55 29

Prix des séances (1h30) : 13,50 euros par mois



Sport

A la découverte de l'aïkido



Afin de populariser l'aïkido, le club, présidé par Maryline Mikolajewski, organise chaque trimestre un stage ouvert à tous les licenciés, à leurs familles et amis qui peuvent s'essayer et s'exercer avec Michel Boidin, l'enseignant principal.

La première séance s'est déroulée à la salle Mimoun, fin novembre. Comme a pu le constater Christian Leduc, adjoint aux sports, cette séance s'est révélée très positive pour l'ensemble des participants qui ont partagé ce moment d'enseignement toutes générations confondues.

Rappelons que l'aïkido est un art martial japonais dont la pratique exclut toute idée de compétition. C'est une discipline physique et morale complète, accessible à tous, hommes, femmes, enfants, qui permet d'acquérir une parfaite maîtrise de soi en assurant un développement harmonieux du corps.

Tennis club : le circuit des sets démarre fort



Courant novembre, c'est à la halle de sport Jean Borotra que s'est déroulé le premier tournoi du circuit des sets, orchestré par le Tennis club harnésien.

Avec 205 compétiteurs venus parfois de départements aussi éloignés que le Loiret, le circuit des sets a démarré sur les chapeaux de roues.

Répartis en quatre catégories, les joueurs ont disputé de belles rencontres durant trois semaines jusqu'aux finales qui ont départagé les meilleurs.

La remise des récompenses s'est déroulée en présence de Jean-François Kaleta, adjoint au maire, et Gérard Offroy, président du comité départemental du Pas-de-Calais.

Edith Rosko, la présidente du club, en a profité pour remercier la municipalité pour son aide ainsi que tous les bénévoles qui la secondent et donnent de leur temps pour la réussite du tournoi.

Les cyclos mettent le turbo

Fin d'année oblige, le Cyclo club a fait le point de la saison écoulée au cours de l'assemblée générale qui s'est déroulée en présence de Christian Leduc, adjoint aux sports.



Pierre Parzysz, le président, a présenté un bilan très positif pour l'association qui voit ses effectifs augmenter de deux membres (36 au total) et ses activités se maintenir si ce n'est s'enrichir de nouvelles opérations.

Ainsi, en 2009, les cyclos ont parcouru plus de 105 000 km et participé à 325 brevets sans compter les sorties individuelles et un stage cyclo en Bretagne.

Dans la commune, le club a apporté son concours au forum des associations et a aussi organisé, entre autres, le brevet "Gustave Marcotte" et le grand repas dansant avec l'orchestre Christian Kubiak.

En 2010, divers projets sont déjà programmés : des randonnées (Mons-Chimay-Mons le 1er mai, Sangatte en août, Monts des Flandres en septembre...), un nouveau stage cyclo et le quatrième repas dansant avec Christian Kubiak.

Le rapport financier, sain et équilibré, ayant été approuvé, le bureau a été voté et le président reconduit dans ses fonctions.

Pour tous renseignements : 03 21 76 00 17 ou 03 62 90 70 34

Brochet Harnésien : une popularité intacte

Fin décembre, malgré le mauvais temps, la salle des Fêtes était pleine à craquer pour l'assemblée générale du Brochet harnésien qui s'est déroulée en présence du maire, Philippe Duquesnoy, et de son adjoint, Christian Leduc.



René Lesire, le président de la société de pêche, n'a pu que se féliciter des résultats de la saison écoulée. En effet, malgré la crise sociale, le nombre des adhérents reste stable (500) et celui des pêcheurs à la journée a augmenté.

Le président a remercié la municipalité pour la subvention de fonctionnement, de même que pour l'aide technique apportée lors de la très forte crue de l'étang de début d'année.

A l'heure du palmarès des grosses prises, seize pêcheurs ont été récompensés par de magnifiques trophées. Un grand vainqueur se détache du lot : il s'agit de Fabrice Havart qui a capturé 47 carpes pour un poids de 362 kilos.

C'est par la distribution des dindes et bûches de Noël que cette assemblée très suivie s'est achevée sur une note de gaieté et de fête de fin d'année.

Le tournoi international de judo, deuxième édition, a pris du galon



Ils étaient plus de huit cents judokas à fouler les tatamis de la salle François-Kowalewski, au sein du complexe Bigotte courant décembre. Au cours des deux journées d'épreuve, le tournoi de judo du docteur Dorémieux a eu de quoi galvaniser les engagé(e)s.

La dimension du rendez-vous a grandi pour la deuxième édition du genre. C'est d'abord toute la classe minimes, filles comme garçons, qui était en lice lors des duels ayant sévi le samedi. La génération des 12-13 ans aura livré des combats déjà de grande envergure. Et au bout du classement général, la sélection nationale de la Géorgie s'est hissée au premier rang, devant la section sports-études venue des Pays-Bas, Si de Korte.

La formation qui défendait les couleurs du Luxembourg a gravi, quant à elle, la troisième marche du podium.

On connaissait l'issue du tableau réservé aux catégories cadets et cadettes, lors de la journée de dimanche. La finale consacrait une autre section sports-études, cette fois venue d'outre-Quévrain puisque ce sont nos homologues belges de Topsportsschool Vlanderen, originaires de la région d'Anvers, qui s'emparaient du titre chez les 13-14 ans, devant la délégation de la République Tchèque qui accédait à la deuxième place.

Enfin, la section pôle espoirs de Tourcoing, élevée au troisième rang, a reçu la distinction de bronze. La performance personnelle de Serge Caytan a été l'un des points d'orgue du tournoi.

Le Tourquennois, en lice chez les moins de 66 kg, a signé la victoire finale par ippon. Quant à la délégation harnésienne, formée d'une quinzaine de jeunes judokas, elle aura connu des difficultés à se hisser sur le podium. La présence des sélections étrangères ont, à elles seules, illustré l'engouement grandissant pour l'épreuve de taille internationale. Elles sont venues d'Israël, République Tchèque, Pays-Bas, Irlande, Géorgie ou Luxembourg, au même titre que les pôles espoirs de Rouen, Tourcoing et Poitiers.

Bon nombre de clubs étaient en lice pour défendre les couleurs de leur formation, tels que ceux d'Argenteuil, Calais, Dunkerque, Sartrouville... Bref, de quoi assister à des scènes de combat de haute tenue, en présence notamment de la médaillée d'or aux Jeux Olympiques de Barcelone en 1992, Cécile Nowak, dans le rôle de directrice technique régionale venue comme observatrice avisée.

Le passage de Jacques Badereau, président de la ligue Nord-Pas-de-Calais, Gérard Guilbaut, président du comité régional, et son homologue du comité du Nord, Jimmy Mouzai, a été remarqué. Leur visite est un signe fort que l'épreuve prend du galon à mesure que la taille du rendez-vous grandit.

Les organisateurs caressent l'espoir de doter prochainement l'épreuve du label « A ».

La cérémonie de récompenses et de distinctions, pour clore le rendez-vous, eut lieu en présence de Philippe Duquesnoy, notre maire accompagné de nombreux élus venus décerner les médailles.

Sport



Le TT Harnes passe aux tables de la Départementale 1



La première partie de championnat vient de se refermer pour les pongistes harnésiens et elle a eu de quoi nourrir pas mal de satisfactions.

Dans les rangs du TT Harnes, l'équipe fanion renouera, dès la reprise courant janvier, avec l'élite départementale grâce à leur brillante première place. Une accession à l'étage du dessus que la formation doit notamment à la rencontre finale car elle s'est avérée indécise et décisive.

Les joueurs de Philippe Leroy, longtemps à l'affût en deuxième position, ont inversé la tendance. Harnes est sorti de son rang d'outsider pour aller défier le leader du groupe et s'imposer chez le voisin du TTSM Noyelles-Godault, pourtant en tête de la D2. La physionomie du match basculait, à mi-rencontre, en faveur des visiteurs qui auront longtemps tenu le choc avant de vivre la folle ascension.

Mathieu Wrobel signait deux victoires probantes puis le TTH prit l'ascendant avec le double formé par la paire Christophe et Philippe Leroy. Le duo s'imposait à l'issue de la cinquième et dernière manche.

Le plus jeune équipier, Antonio Logozzo, se révélait en raflant la victoire finale aux dépens du collectif noyellois. Christian Richez et Rabah Amara ont, eux aussi, contribué au succès, 8 points à 12, qui leur dégage l'entrée à la division supérieure. Les voici promus en D1.

Agenda Sportif

Samedi 9 janvier, à 20h, au complexe sportif A. Bigotte: Match de volley Ligue B masculine Harnes Volley-Ball contre Martigues Volleyball.

Samedi 16 janvier, à 20h30, à la piscine municipale de Harnes: Match de Water-polo, Harnes contre Limoge.

Dimanche 17 janvier, de 8h à 20h, à la salle Mimoun: Open de Twirling-Bâton organisé par les Valérianes.

Et à 16h, au complexe sportif A. Bigotte: Match de volley masculin. Nationale 3 Harnes Volley-Ball contre VB Rantigny.

Samedi 23 janvier, à 17h30, au complexe sportif A. Bigotte: Match de volley féminin Nationale 1 : Volley Club Harnes contre Volley Club Marcq en Baroeuil.

Et à 20h30, au complexe sportif A. Bigotte: Match de volley ligue B masculine Harnes Volley-Ball contre Chaumont Volley-Ball 52.

Dimanche 24 janvier, à 15h, au complexe sportif A. Bigotte: Match de volley féminin nationale 2. Volley Club Harnes contre Ass. Amicale Sportive Fresnes.

Samedi 30 janvier, à 20h, au complexe sportif A. Bigotte: Match de volley ligue B masculine. Harnes Volley-Ball contre Cambrai V. Elan du Cambrésis.



Jeunesse

L'éducation civique en « live »



Les élèves de CE2 de Ludovic Delattre de l'école Barbusse ont été accueillis à l'Hôtel de ville pour un cours d'éducation civique actif, en contact direct avec les services municipaux.

Les enfants ont visité la mairie et découvert les différents pôles et leurs activités.

Ils ont ensuite été reçus par le maire, Philippe Duquesnoy, dans son bureau où ils ont posé des questions sur le fonctionnement de la mairie, le rôle des conseillers municipaux, les impôts locaux, etc...

L'après-midi s'est achevée par un goûter dans l'impressionnante salle du conseil.

Cette visite sera suivie d'autres car, il est important pour les plus jeunes de s'initier à la citoyenneté pour participer plus tard le mieux possible à la vie démocratique locale.

Vive Ste Catherine à l'Amicale laïque



Depuis sa création en 1961, l'Amicale laïque fête Sainte Catherine avec ses jeunes adhérents.

La tradition perdure et, ce 25 novembre 2009, Josée Delvallez, la présidente de l'association, a encore eu le plaisir d'accueillir, au complexe sportif André Bigotte, près de 200 enfants, en pleine forme, venus célébrer joyeusement Ste Catherine et participer à la grande «récréation» annuelle.

Au menu, spectacle de clowns et de magie, jeux, maquillage et, bien sûr, un copieux goûter.

Rendez-vous Parents, à vos agendas!



Vous avez été nombreux à participer aux précédents Rendez-vous Parents et nous vous en remercions.

Après les fêtes de fin d'année, les Rendez-vous Parents reprennent dès le 5 janvier 2010.

Au programme de janvier :

Mardi 5 janvier 2010, à partir de 13h30, salle Curie (A côté de l'école Curie) : après-midi jeux coopératifs animée par l'association «Le Pas de Côté», sur le principe de la coopération.

Judi 14 janvier 2010, à partir de 13h30, centre Guillard (A côté de l'école Jaurès) : jeux parentalité «Félix, Zoé, Boris et les vôtres», qui permet au travers de questions d'aborder des scènes parents/enfants de la vie quotidienne.

Mardi 19 janvier 2010, à partir de 13h30, salle Curie : échanges sur le thème «Lire avec son enfant», suivi d'une visite de la bibliothèque municipale de Harnes.

Judi 28 janvier 2010, à partir de 13h30, centre Guillard : échanges sur le thème «Lire avec son enfant», suivi d'une visite de la bibliothèque municipale de Harnes.

Parents et futurs parents, nous comptons sur votre présence nombreuse pour partager un moment convivial et échanger vos expériences au quotidien sur des thèmes d'actualité.

Pour tout renseignement, merci de contacter Grégoire Debuchy au 03 21 69 81 79



Les Bout'chous ont fêté Noël



A la salle LCR, Sabrina Delacroix, présidente de l'association Bout'Chou, et ses amies assistantes maternelles ont organisé leur premier goûter de Noël pour les p'tits loups dont elles s'occupent tout au long de l'année et leurs parents.

Le succès fut total puisque la plupart des bambins et leurs familles ont participé à cette rencontre particulièrement conviviale et chaleureuse.



Bien sûr, il y eut quelques pleurs à l'arrivée du Père Noël... C'était une première pour certains et il a fallu faire connaissance ! Mais, comme le bonhomme a offert de jolies peluches à tous les enfants les gros chagrins ont été vite oubliés et la magie de Noël a repris le dessus.

Organisation d'un séjour au ski



Le service Enfance-Jeunesse de la Mairie de Harnes organise, **du 13 Février 2010 au 21 Février 2010**, un séjour au ski.

Celui-ci concerne **les enfants de 7 à 11 ans** (places limitées à 24 enfants) et **les ados de 12 à 17 ans** (places limitées à 18).

Les inscriptions débuteront le mercredi 6 janvier 2010 à 08h45 au service Enfance-Jeunesse de la Mairie de Harnes.

N'hésitez pas une seconde, les places sont limitées !!

Jeunesse



Noël pour tous les enfants

Comme le veut la tradition, le Père Noël a visité les écoles de la commune distribuant des friandises à tous les enfants et des jouets aux plus petits.



Partout, il a été accueilli à grands cris de joie même si, parfois, les plus jeunes ont versé quelques larmes vite séchées à la remise des cadeaux.



Les enfants bénéficiant de la CMU ont aussi été gâtés par les membres du CCAS.

Et pour tous les écoliers, des séances spéciales de cinéma ont été programmées au Prévert. Trois films étaient à l'affiche : *Mission G, 4, 5, 6...* *Mélie Pain d'Épice* et *3 amis mènent l'enquête*.



Noël avec le Groupement Artistique



Le Groupement Artistique, présidé par Christine Waterlot, a organisé dans la foulée son exposition de Noël à la salle des Fêtes.

Une dizaine d'artistes étaient rassemblés là pour présenter leurs dernières œuvres, peintures, aquarelles, cartes postales, objets en pâte à sel, à un public conquis et fidèle.

Lydie Warchalowski, adjointe au maire, a fait l'éloge de l'art « *qui, au même titre que l'imagination, nous est indispensable. Sans art, sans imagination, sans rêve, pas de création et donc pas de développement humain* ».

Au nom de la municipalité, elle a remercié l'association pour ce merveilleux cadeau de fin d'année.

Le Groupement artistique ouvrira prochainement un atelier au premier étage de la salle des Fêtes. Edith Bondoys y dispensera des cours d'initiation aux techniques des arts plastiques.

Pour tous renseignements, contactez la présidente de l'association en mairie.

Concert de Noël de l'Harmonie : la force du destin

Malgré les conditions atmosphériques hivernales, le fidèle public de l'Harmonie s'était déplacé jusqu'à l'église Saint Martin pour assister au concert de Noël qui a démarré par l'ouverture de l'œuvre de Giuseppe Verdi, « *La force du destin* ».

Auparavant, le président de la formation musicale, Roland Noeueglise, avait accueilli les mélomanes dédiant la soirée à la petite Manon, atteinte d'agénésie dentaire.

L'orchestre, sous la baguette de Yorick Kubiak, a pris le relais interprétant des musiques tantôt à dimension spirituelle et sacrée, tantôt légères et mélodiques, en tout cas jamais faciles.

Ainsi, ont surgi du chœur de l'église les airs du Cerf-volant de Sébastien Rabillet, deuxième prix du concours international pour orchestre d'harmonie « *Coups de vents* », la Rhapsodie 1906 de François Daudin-Clavaud qui évoque la catastrophe de Courrières, la tour Babel de Hayato Hirose en référence à la bible, ou encore un medley sur des chants de Noël.

Comme à l'accoutumée, ce concert, soigneusement préparé, a été un succès et le maire, Philippe Duquesnoy, a chaleureusement félicité les membres de l'Harmonie.

Deux musiciens ont été mis à l'honneur : Marius Lorthios à la trompette qui a reçu la médaille des vétérans et Elisabeth Helwich à la flûte qui quitte l'orchestre pour raison d'emploi après cinq années de présence.

Circo Mamma Mia au Prévert : un spectacle à déguster



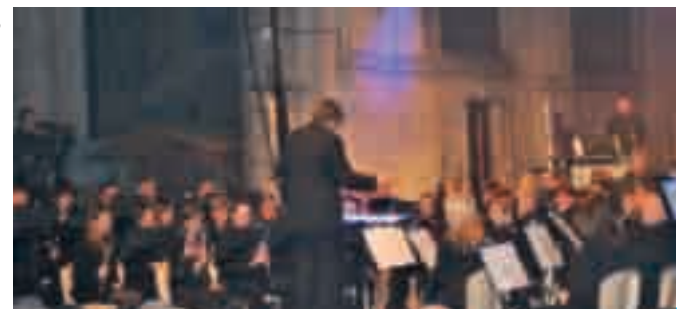
La nouvelle avait fait son chemin : à l'initiative de l'association « *Le Prévert* » et de son président, Maurice Godin, la troupe Circo Mamma Mia serait en représentation au centre culturel fin novembre !

C'était un rendez-vous à ne pas manquer en cette fin d'année 2009 et le public s'est pressé nombreux pour assister au spectacle de cirque à l'ancienne, aux allures de Commedia dell'arte, mis en piste par une troupe aussi drôle que talentueuse.

Dans un décor d'or et de pourpre, les huit artistes de nationalité différente et de réputation internationale ont raconté, à leur manière déjantée à souhait, l'histoire du cirque, mêlant humour et prouesses techniques avec un égal bonheur.

Durant une heure quarante sans interruption, tous les numéros de cirque, magie, danse, acrobatie, dressage d'animaux, etc... se sont joués sur scène, dans un style parodique et cocasse, rappelant l'univers des films de Fellini ou de Chaplin.

Tour à tour tendres, comiques, toujours époustouflants de précision, les artistes ont provoqué l'hilarité et l'admiration des spectateurs qui ont passé un moment inoubliable.





RAPT

RÉALISÉ PAR LUCAS BELVAUX
 AVEC YVAN ATTAL, ANNE CONSIGNY, ANDRÉ MARCON
 LONG-MÉTRAGE FRANÇAIS. GENRE : DRAME, THRILLER
 Homme d'industrie et de pouvoir, Stanislas Graff est enlevé un matin comme les autres devant son immeuble par un commando de truands. Commence alors un calvaire qui durera plusieurs semaines. Amputé, humilié, nié dans son humanité, il résiste en ne laissant aucune prise à ses ravisseurs. Il accepte tout sans révolte, sans cri, sans plainte, c'est par la dignité qu'il répond à la barbarie. Coupé du monde, ne recevant que des bribes d'informations par ses geôliers, Graff ne comprend pas que personne ne veuille payer la somme qui le délivrerait. Au-dehors, son monde se fissure au fur et à mesure de la révélation de sa personnalité. Tout ce qu'il avait réussi à garder d'intimité, son jardin secret, est révélé à sa famille par l'enquête de police ou celle de la presse. Chacun découvre un homme qui est loin de ressembler à celui qu'il imaginait. Quand il retrouvera la liberté, ce sera pour s'apercevoir qu'il a tout perdu, l'amour des siens, l'estime de ses collègues, son pouvoir, la confiance en ses proches. Sa libération se révélera plus difficile à vivre que sa captivité.

ASTROO BOY

RÉALISÉ PAR DAVID BOWERS (II)
 AVEC FREDDIE HIGHMORE, NICOLAS CAGE, CHARLIZE THERON
 FILM POUR ENFANTS À PARTIR DE 6 ANS
 LONG-MÉTRAGE AMÉRICAIN, JAPONAIS, HONG-KONGAIS. GENRE : ANIMATION
 Toby pense être un petit garçon comme les autres... jusqu'au jour où il découvre qu'il peut voler, possède une force surhumaine et même des super-pouvoirs ! Apprenant qu'il est en fait un robot créé par un scientifique de génie qui le considère comme son fils, il panique et s'enfuit... Il va pourtant se rendre compte que sa ville, Metro City, a besoin d'un justicier, et que son courage et ses pouvoirs font de lui un robot unique en son genre !

AVATAR

RÉALISÉ PAR JAMES CAMERON
 AVEC SAM WORTHINGTON, ZOE SALDANA, SIGOURNEY WEAVER
 LONG-MÉTRAGE AMÉRICAIN. GENRE : SCIENCE FICTION, AVENTURE
 Malgré sa paralysie, Jake Sully, un ancien marine immobilisé dans un fauteuil roulant, est resté un combattant au plus profond de son être. Il est recruté pour se rendre à des années-lumière de la Terre, sur Pandora, où de puissants groupes industriels exploitent un minerai rarissime destiné à résoudre la crise énergétique sur Terre. Parce que l'atmosphère de Pandora est toxique pour les humains, ceux-ci ont créé le Programme Avatar, qui permet à des "pilotes" humains de lier leur esprit à un avatar, un corps biologique commandé à distance, capable de survivre dans cette atmosphère létale. Ces avatars sont des hybrides créés génétiquement en croisant l'ADN humain avec celui des Na'vi, les autochtones de Pandora. Sous sa forme d'avatar, Jake peut de nouveau marcher. On lui confie une mission d'infiltration auprès des Na'vi, devenus un obstacle trop conséquent à l'exploitation du précieux minerai. Mais tout va changer lorsque Neytiri, une très belle Na'vi, sauve la vie de Jake

SEMAINE DU 6 AU 12 JANVIER	MÉRCREDI 6 JANVIER	JEUDI 7 JANVIER	VENDREDI 8 JANVIER	SAMEDI 9 JANVIER	DIMANCHE 10 JANVIER	LUNDI 11 JANVIER	MARDI 12 JANVIER
ARTHUR ET LA VENGEANCE DE MALTAZARD (1H34)	15H			15H	18H		18H
RAPT (2H05)	18H		18H	21H	15H		
BIENVENUE A ZOMBIELAND (1H20)			21H	18H			21H
SEMAINE DU 13 AU 19 JANVIER	MÉRCREDI 13 JANVIER	JEUDI 14 JANVIER	VENDREDI 15 JANVIER	SAMEDI 16 JANVIER	DIMANCHE 17 JANVIER	LUNDI 18 JANVIER	MARDI 19 JANVIER
ASTRO BOY (1H34)	15H			15H			18H
RTT (1H28)	18H		21H		18H		
LA ROUTE (1H58) (-12 ans)			18H		15H		21H
CARMEN	Ciel Ecran			19H			
SEMAINE DU 20 AU 26 JANVIER	MÉRCREDI 20 JANVIER	JEUDI 21 JANVIER	VENDREDI 22 JANVIER	SAMEDI 23 JANVIER	DIMANCHE 24 JANVIER	LUNDI 25 JANVIER	MARDI 26 JANVIER
KERITY, LA MAISON DES CONTES (1H20)	15H			15H			18H
LE VILAIN (1H26)	18H		18H	15H			
PARANORMAL ACTIVITY (1H26)				21H	18H		21H
SEMAINE DU 27 JANVIER AU 2 FEVRIER	MÉRCREDI 27 JANVIER	JEUDI 28 JANVIER	VENDREDI 29 JANVIER	SAMEDI 30 JANVIER	DIMANCHE 31 JANVIER	LUNDI 1er FEVRIER	MARDI 2 FEVRIER
LE DROLE DE NOËL DE SCROOGE (1H36)	15H			15H	18H		18H
AVATAR (2H41)	18H		18H	18H	15H		
REC 2			21H	21H			21H

Plein Tarif : 4,40 - Tarif réduit : 3,60 (-18 ans, demandeurs d'emploi, étudiants) - mercredi, Ciné vacances : 2,90

EXPRESSION DES GROUPES POLITIQUES



**Groupe Majoritaire
Harnes C'est Vous !
PS - UDC**

La Police municipale un outil au service de nos concitoyens

Si certains sont toujours tentés de critiquer les choix des Harnésiens, en tout cas ceux de la majorité d'entre eux, exprimés démocratiquement lors des dernières échéances municipales, la Police municipale est désormais bel et bien rentrée dans le quotidien de nos concitoyens.

Alors que la Police nationale n'a plus qu'une très faible présence au sein de ses locaux harnésiens, qui s'amenuisent d'année en année, personne n'aura réussi à inverser cette tendance. Non seulement, notre Police municipale est à la disposition de tous, mais elle est pour le moins accessible.

Sur le marché, pour la sécurisation des manifestations municipales, dans nos quartiers, leur présence assure la tranquillité de ceux-ci.

Evidemment, vous retrouvez ces agents aux abords des écoles et du collège Victor Hugo pour enseigner les bonnes pratiques à des élèves peu soucieux des règles de sécurité, particulièrement lorsqu'il s'agit de rouler à vélo. Vous les trouvez de plus en plus régulièrement au sein même des établissements scolaires pour de l'éducation civique.

Les agents interviennent également sur les accidents matériels de la route, les différends de voisinage et les tapages nocturnes, les dégradations de véhicules, les divagations d'animaux, les dépôts d'immondices...

Des statistiques permettront à terme de connaître l'évolution de la délinquance sur le territoire et sectorisé en quartier.

L'opération *Lumières et Vision* avec le concours des garagistes et des op-

ticiens harnésiens fut également un véritable succès.

Quant à l'opération tranquillité vacances, plus de 1800 visites ont été opérées depuis le lancement de ce dispositif permettant aux vacanciers ou aux personnes hospitalisées de quitter sereinement leur domicile.

Les horaires de la Police municipale s'adaptent aux besoins de la population. Ainsi pour la période des fêtes, ils seront au contact des commerçants pour dissuader quiconque en voudrait aux tiroirs-caisses.

Très bientôt, ils proposeront avec le concours des autos-écoles et de la Re-traite Sportive de la Gohelle, les opticiens, les garagistes, l'ANPER, la Prévention Routière et la Préfecture du Pas de Calais, une opération visant les retraités avec un audit de conduite, le rappel des principales règles en matière de rond-point, de constat amiable, la nouvelle signalisation, la conduite économique, l'alcool... Au programme, vous aurez également la possibilité d'assister à une conférence sur l'accidentologie et différents autres ateliers.

Meilleurs Voeux



**Groupe Harnes
Ensemble
Parti Communiste
Français**

L'An nouveau pointe à peine le bout de son nez que, déjà, nous savons que nous aurons à faire face à des dépenses supplémentaires (nouvelle contribution climat-énergie par exemple) qui vont toucher directement les familles modestes plutôt que les revenus les plus élevés.

Malgré les promesses électorales du candidat Sarkozy, rien n'a été fait pour résoudre les problèmes du logement et de la faim dans notre pays qui se distingue avec près de 8 millions de personnes vivant sous le seuil de pauvreté.

Notre gouvernement ne devrait-il pas nous montrer l'exemple en réduisant son train de vie et en prenant de réelles décisions en direction de ceux qui ont le plus besoin.

En cette période festive, ayons une pensée pour les plus démunis, lesquels, sans l'aide des associations caritatives qui pallient quotidiennement le désengagement total du gouvernement, ne pourraient même pas nourrir leur famille.

Permettez donc aux élus communistes du groupe Harnes Ensemble de vous présenter leurs meilleurs vœux, en espérant que cette année 2010 vous apporte joie, santé, bonheur et prospérité.



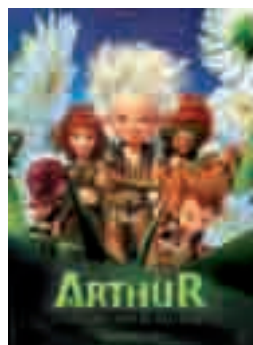
Groupe UOPC

L'UOPC se faisant l'écho de nos citoyens, souhaiterai que soit connu le bilan de notre police municipale compte tenue du coup qu'elle représente environ 370 000 euros qui nous le rappelons est de l'argent public appartenant à la commune. Bonne et heureuse année à tous les Harnésiens.



Parti de la France

TEXTE NON PARVENU



Ciné-goûter

Mercredi 6 janvier à 15 heures : Arthur et la vengeance de Maltazard (à partir de 6 ans).
A l'issue de la projection du film, une collation sera offerte aux enfants.
Tarif : 2,90 euros sans réservation

Ciel Ecran

Samedi 16 janvier à 19 heures : Carmen, opéra de Georges Bizet, en direct et en HD depuis le Metropolitan de New York, avec Roberto Alagna et Angéla Georghiu.
Tarif unique : 3,60 euros
Réservations au 03 21 76 21 09 ou jacques.prevert@ville-harnes.fr



Théâtre musical

Vendredi 5 février à 20 heures 30 : Beethoven. Délire inside, un spectacle haut en couleurs et en sons par la compagnie Elo et Kordian, présenté par l'association Le Prévert, en partenariat avec la municipalité et le Conseil Général du Pas-de-Calais.
Tarif plein : 6 euros
Tarif réduit : 4 euros
Réservations : au 03 21 76 21 09 ou jacques.prevert@ville-harnes.fr

Pour tous les spectacles, il est possible de réserver tous les jeudis matin durant les permanences au centre Prévert.

Regard sur le passé

Harnes, hiver 1870 – 1871 : vers l'organisation de l'armée de Faidherbe (2)

Dans la Gazette du mois dernier, nous vous avons communiqué le récit d'un jeune de la Garde nationale mobile qui évoquait son parcours militaire durant la guerre de 1870-1871. Parcours qui se déroula, il y a bientôt 140 ans, et qui le mena de Reims à Harnes.

Ce brave soldat poursuit son histoire : «Dès le début de notre séjour à Harnes, on s'occupe de reformer l'effectif des compagnies réduites par les fatigues depuis notre sortie du camp de Dury et de parfaire notre équipement toujours incomplet.

Notre éducation militaire est continuée et chaque jour nous affrontons les difficultés de nouveaux mouvements. Chaque jour, des Gardes mobiles de bataillon, que l'invasion ennemie a surpris dans Amiens, nous rejoignent. Nous sommes enfin reconstitués et prêts à reprendre la campagne...

Jusqu'à cette époque où nous sommes, l'Armée du Nord n'avait été que la réunion de quelques régiments ou bataillons commandés en dernier lieu par le général Bourbaki et des généraux de brigade...»

Faidherbe au commandement du 22^{ème} corps d'armée

Désigné à ce poste par un décret du 18 novembre, le général de division Faidherbe, après avoir fait publier le 3 décembre un ordre du jour recommandant discipline et rappel aux vertus militaires, reconstitue un corps d'armée qui sera dénommé «L'Armée du Nord».

Dès lors, précise notre soldat : «Nous sommes versés dans la 2^{ème} brigade de la 2^{ème} Division du 22^{ème} Corps qui forma seul, pendant quelques semaines, l'Armée du Nord».

L'église de Harnes, un singulier bureau de vote

A cette même époque est mise à exécution la décision du commissaire du gouvernement, M. Testelin, relative à la nomination des officiers par élection. Cette opération, faite avec beaucoup de précipitation, devait tenir compte de la manière dont s'étaient conduits un certain nombre d'officiers nommés sous l'Empire. Notre soldat commente : «Le 7 décembre, à l'appel d'une heure, le rapport nous communique cet ordre et immédiatement nous procédons à l'élection dans l'église de Harnes... La neige qui tombe à gros flocons nous contraint de transformer ce temple en salle de vote... Les marmites et les grandes gamelles de campement remplacent les boîtes de scrutin et, sans entente préalable, à trois heures, sept nouveaux noms sortent des urnes et donnent à des sous-officiers les grades d'officiers absents ou supprimés...»

L'Armée du Nord en action

L'Armée du Nord est donc enfin presque constituée. Grâce aux efforts du général Faidherbe, elle se compose de trois divisions avec 40 000 combattants et 60 bouches à feu.

L'honneur fut sauvé lors de la Bataille de Bapaume (2-3 janvier 1871) et l'action de ce corps d'armée aura évité l'occupation de notre Région par les troupes allemandes.

Avant de quitter Harnes, notre soldat écrit : «Désormais nous allons entrer dans une nouvelle phase : la vie du régiment sera substituée à celle de bataillon».

Parmi d'autres lieux, notre commune a donc été l'un des points de constitution de l'Armée du Nord, dite l'Armée de Faidherbe. Armée ayant pu livrer plusieurs batailles et de nombreux combats jusqu'à l'armistice du 28 janvier 1871.

Avec les Amis du Vieil Harnes



*Louis Faidherbe (1818 -1889)
Général français, polytechnicien lillois. Il offrit, après la défaite de Sedan, ses services à Gambetta qui le nomma à la tête de l'Armée du Nord. Excellent stratège, il remporta les batailles de Pont-Noyelles et de Bapaume (4 janvier 1871). Il resta très actif jusque fin janvier, date de l'Armistice.*

Meilleurs Vœux

2010

Monsieur Philippe DUQUESNOY

Maire de Harnes
a l'honneur de vous inviter

Le 22 Janvier 2010 à 19h
Au Complexe A. Bigotte

À la cérémonie
de présentation des vœux


Harnes
dynamique et solidaire